

# Armateurs de France, 1<sup>ère</sup> organisation professionnelle du secteur maritime en France

COMMUNIQUE DE PRESSE

A PARIS, LE 04 MAI 2017

**Avec un taux de 100% de représentativité, Armateurs de France confirme son rôle leader dans la défense et la promotion des intérêts des entreprises françaises de transport et de services maritimes.**

Pour la première fois, dans le cadre de la réforme de la représentativité patronale issue de la loi du 5 mars 2014, l'audience des organisations professionnelles d'employeurs a été mesurée au niveau national et interprofessionnel ainsi qu'au niveau des branches professionnelles. Les résultats ont été présentés par la Direction générale du travail, au sein du Haut Conseil du dialogue social (HCDS) le 26 avril dernier.

Armateurs de France se félicite que la branche « navigants » et la branche « sédentaires » soient toutes deux représentatives, puisque 100% des compagnies sont adhérentes et l'ensemble des salariés sont couverts par les Conventions collectives.

**Pour Jean-Marc ROUÉ, Président d'Armateurs de France : « Ce résultat rappelle et conforte la position majeure de notre organisation dans l'animation d'un dialogue social riche et dynamique, axé sur la modernisation du droit social maritime, la formation et l'égalité professionnelle. Autant d'éléments au service du rayonnement et de la compétitivité du pavillon français ».**

Contact presse :  
Pasquine ALBERTINI  
[p-albertini@armateursdefrance.org](mailto:p-albertini@armateursdefrance.org)  
01.53.89.52.42/06.24.35.45.43